Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2024 - 19067 - 2012 B 00525 - 749 843 090 - ABOKINE

ABOKINE
Société par actions simplifiée
au capital de 506 331 euros
Siège social : 2 avenue des Jades
44300 Nantes
749 843 090 RCS Nantes

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2023

Comptes certifiés conformes

Le Président
Monsieur Jean-Luc SCHNOEBELEN, représentant MAXIMAC

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	446 131	275 551	170 581	231 218
Fonds commercial	776	776		
Autres immobilisations incorporelles	151 862	149 000	2 862	2 862
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	205 961	151 113	54 848	93 314
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 609		32 609	30 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**837 338**	**576 439**	**260 899**	**357 474**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	6 753 703		6 753 703	12 230 792
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	404 883		404 883	844 189
Fournisseurs débiteurs	83 032		83 032	68 617
Personnel	1 749		1 749	2 599
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	595 328		595 328	145 981
Autres créances	1 921 215		1 921 215	4 800 425
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 261 386		2 261 386	908 283
Charges constatées d'avance	338 035		338 035	5 428
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**12 359 332**		**12 359 332**	**19 006 315**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**13 196 670**	**576 439**	**12 620 231**	**19 363 789**

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	506 331	506 331
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	101 624	101 624
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50 633	50 633
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 771 204	4 323 176
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**2 142 456**	**-1 551 972**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 572 249**	**3 429 793**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*2 635 139*	*3 823 109*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 635 139	3 823 109
Emprunts et dettes financières diverses		273 013
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	383 300	157 948
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 592 569	4 884 165
Personnel	*230 347*	*165 279*
Organismes sociaux	*117 837*	*138 038*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*68 473*	*1 899 788*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*19 480*	*10 835*
Dettes fiscales et sociales	436 137	2 213 940
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	837	2 908
Produits constatés d'avance		4 578 915
TOTAL DETTES	**7 047 982**	**15 933 996**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**12 620 231**	**19 363 789**

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)	33 480 467	15 684 253	17 796 214	113,47
Chiffre d'affaires net	**33 480 467**	**15 684 253**	**17 796 214**	**113,47**
Production stockée	-5 477 089	6 957 934	-12 435 023	-178,72
Subventions d'exploitation	2 500	7 402	-4 902	-66,22
Autres produits	13 375	7 195	6 180	85,88
Total produits d'exploitation	**28 019 253**	**22 656 784**	**5 362 469**	**23,67**
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes	23 004 740	20 681 137	2 323 602	11,24
Impôts, taxes et vers. assim.	63 540	84 612	-21 072	-24,90
Salaires et Traitements	1 428 647	1 650 883	-222 236	-13,46
Charges sociales	527 412	651 583	-124 170	-19,06
Amortissements et provisions	99 437	107 916	-8 479	-7,86
Autres charges	348	29	320	NS
Total charges d'exploitation	**25 124 124**	**23 176 160**	**1 947 964**	**8,41**
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 895 129	-519 376	3 414 505	-657,42
Charges financières	**402 915**	**833 705**	**-430 790**	**-51,67**
RESULTAT FINANCIER	-402 915	-833 705	430 790	-51,67
RESULTAT COURANT AVANT IMP	2 492 214	-1 353 081	3 845 295	-284,19
Produits exceptionnels	**33**	**184**	**-150**	**-81,83**
Charges exceptionnelles	**117**	**200 809**	**-200 692**	**-99,94**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-84	-200 625	200 542	-99,96
Participation des salariés aux résultats	116 121	-1 734	117 855	NS
Impôts sur les bénéfices	233 554		233 554	
BENEFICE OU PERTE	2 142 456	-1 551 972	3 694 428	-238,05

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABOKINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 12 620 231 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 142 456 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/05/2024 par le président

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	776			776
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	597 993			597 993
Immobilisations incorporelles	**598 768**			**598 768**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 382	450	388	37 444
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 873		4 356	168 517
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**210 255**	**450**	**4 744**	**205 961**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 080	2 529		32 609
Immobilisations financières	**30 080**	**2 529**		**32 609**
ACTIF IMMOBILISE	839 103	2 978	4 744	837 338

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		450	2 529	2 978
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**450**	**2 529**	**2 978**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 744		4 744
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**4 744**		**4 744**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**776**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	210 913	60 638		271 551
Immobilisations incorporelles	**210 913**	**60 638**		**271 551**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 213	4 591	271	14 533
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 728	34 208	4 356	136 580
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**116 940**	**38 799**	**4 627**	**151 113**
ACTIF IMMOBILISE	327 853	99 437	4 627	422 663

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 376 851 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 609		32 609
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	404 883	404 883	
Autres	2 601 325	2 601 325	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	338 035	338 035	
Total	**3 376 851**	**3 344 242**	**32 609**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	34 336
Etat - produits à recevoir	2 500
Total	**36 836**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 506 331,00 EURO décomposé en 506 331 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 04/10/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-1 551 972
Prélèvements sur les réserves	1 551 972
Total des origines	
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	506 331				506 331
Primes d'émission	101 624				101 624
Réserve légale	50 633				50 633
Réserves générales	4 323 176	-1 551 972		1 551 972	2 771 204
Résultat de l'exercice	-1 551 972	1 551 972	2 142 456	-1 551 972	2 142 456
Total Capitaux Propres	**3 429 793**		**2 142 456**		**5 572 249**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 047 982 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 635 139	1 125 847	1 509 292	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 592 569	3 592 569		
Dettes fiscales et sociales	436 137	436 137		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	384 137	384 137		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 047 982**	**5 538 690**	**1 509 292**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 187 971			
(**) Dont envers les associés	149 746			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	540 775
Fournisseurs - FNP CEE	981 354
Associés - intérêts courus	798
Dettes provis. pr congés à payer	64 651
Dettes provis. pr partic. salariés	116 121
Personnel - autres charges à payer	42 597
Charges sociales s/congés à payer	22 873
Charges sociales - charges à payer	26 263
Etat Charges à payer	13 539
Total	**1 808 972**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	338 035		
Total	338 035		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	33 474 735		33 474 735
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 732		5 732
TOTAL	33 480 467		33 480 467

Les certificats d'économie d'énergie sont constatés de la façon suivante :
• Certificats réputés « complet » mais non déposés au Pôle national des certificats d'économies d'énergie : Constatation du coût de revient des CEE (incluant coûts indirects) via la comptabilisation d'un « encours de production » (sans marge)

• Certificats déposés, et validés ou non par Pôle national des certificats d'économies d'énergie:
-Constatation en chiffre d'affaires si le volume est couvert par un contrat de vente existant au 31 décembre N, sous la forme d'une facture en cas de contrat de vente avec préfinancement ou via la comptabilisation d'une «Facture à Etablir »
-Constatation du coût de revient des CEE (incluant coûts indirects) via la comptabilisation d'un « encours de production » (sans marge) pour les volumes non couvert par un contrat de vente au 31 décembre N

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 19 090 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 492 214	233 554	2 258 660
+ Résultat exceptionnel	-84		-84
- Participations des salariés	116 121		116 121
Résultat comptable	**2 376 010**	**233 554**	**2 142 456**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SAS ABOKINE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACTIUM.

Intégration fiscale
ADEENA CAPITAL
17 place des Reflets
92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 882 698 400

Périmètre de consolidation
ACTIUM
21 Avenue George V
75008 PARIS
RCS PARIS 977 619 121

Autres informations

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	19	
Ouvriers		
Total	**36**	

Engagements de retraite

les engagements retraites n'ont pas été évalués pour cet exercice, ils étaient évalués à 36 502 € en 2022

ABOKINE
Société par actions simplifiée
au capital de 506 331 euros
Siège social : 2 avenue des Jades
44300 Nantes
749 843 090 RCS Nantes

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 28 JUIN 2024

Le 28 juin 2024, à Paris

Maximac.

Société par actions simplifiée, au capital de 1 710 000 euros.
Dont le siège social est 2 avenue des Jades 44300 Nantes.
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 841 588 098 RCS Nantes.
Représentée par Monsieur Jean-Luc SCHNOEBELEN

Associé unique de la Société ABOKINE,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Maximac, représentée par Monsieur Jean-Luc SCHNOEBELEN, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2023.

II - A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;**
- **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;**
- **Affectation des résultats de cet exercice ;**
- **la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;**
- **Mandat des Commissaires aux comptes ;**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, approuve ces comptes, tels qu' il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 2 142 456 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 142 456 euros au compte autres réserves.

Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cependant, il est rappelé que, postérieurement à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31décembre 2019, l'Associé unique a décidé, le 24 juillet 2020, de distribuer la somme brute de 600 000 €, soit 5,57 € par titre, prélevée sur le compte « Autres réserves ».

TROISIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, les opérations ou conventions visées audit article, conclues ou intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'Associé unique au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou au cours d'exercices antérieurs mais dont les effets se sont poursuivis durant l'exercice, sont portées au registre des décisions de l'Associé unique, en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIÈME DECISION

- Le mandat de EXPERTISE FINANCE CONSEIL, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à terme.

L'associé unique décide de ne pas renouveler ce mandat.

L'associé unique constatant que la Société est déjà dotée d'un co-commissaire aux comptes, décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes non renouvelé.

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique



SARL VAL AUDIT
Bernard BLIAH
122 Avenue de Malakoff
75116 PARIS

SARL EFC
Bertrand CRISTALLINI
3 rue Olympe de Gouges
44200 NANTES

ABOKINE

Société par Actions Simplifiée

2 Avenue des Jades
44300 NANTES

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

SAS ABOKINE

Exercice clos le 31/12/2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société SAS ABOKINE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABOKINE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ABOKINE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

SAS ABOKINE

Exercice clos le 31/12/2023

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Du fait de la réception tardive de certains éléments, nous n'avons pas été en mesure d'émettre notre rapport dans les délais légaux.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ABOKINE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS ABOKINE

Exercice clos le 31/12/2023

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS ABOKINE

Exercice clos le 31/12/2023

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Nantes, le 28 Juin 2024

Les Commissaires aux comptes

SARL VAL AUDIT,
Représentée par
Bernard BLIAH

SARL EFC,
Représentée par
Bertrand CRISTALLINI

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	446 131	275 551	170 581	231 218
Fonds commercial	776	776		
Autres immobilisations incorporelles	151 862	149 000	2 862	2 862
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	205 961	151 113	54 848	93 314
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 609		32 609	30 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**837 338**	**576 439**	**260 899**	**357 474**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	6 753 703		6 753 703	12 230 792
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	404 883		404 883	844 189
Fournisseurs débiteurs	83 032		83 032	68 617
Personnel	1 749		1 749	2 599
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	595 328		595 328	145 981
Autres créances	1 921 215		1 921 215	4 800 425
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 261 386		2 261 386	908 283
Charges constatées d'avance	338 035		338 035	5 428
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**12 359 332**		**12 359 332**	**19 006 315**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**13 196 670**	**576 439**	**12 620 231**	**19 363 789**

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	506 331	506 331
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	101 624	101 624
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50 633	50 633
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 771 204	4 323 176
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**2 142 456**	**-1 551 972**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 572 249**	**3 429 793**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*2 635 139*	*3 823 109*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 635 139	3 823 109
Emprunts et dettes financières diverses		273 013
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	383 300	157 948
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 592 569	4 884 165
Personnel	*230 347*	*165 279*
Organismes sociaux	*117 837*	*138 038*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*68 473*	*1 899 788*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*19 480*	*10 835*
Dettes fiscales et sociales	436 137	2 213 940
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	837	2 908
Produits constatés d'avance		4 578 915
TOTAL DETTES	**7 047 982**	**15 933 996**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**12 620 231**	**19 363 789**

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)	33 480 467	15 684 253	17 796 214	113,47
Chiffre d'affaires net	**33 480 467**	**15 684 253**	**17 796 214**	**113,47**
Production stockée	-5 477 089	6 957 934	-12 435 023	-178,72
Subventions d'exploitation	2 500	7 402	-4 902	-66,22
Autres produits	13 375	7 195	6 180	85,88
Total produits d'exploitation	**28 019 253**	**22 656 784**	**5 362 469**	**23,67**
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes	23 004 740	20 681 137	2 323 602	11,24
Impôts, taxes et vers. assim.	63 540	84 612	-21 072	-24,90
Salaires et Traitements	1 428 647	1 650 883	-222 236	-13,46
Charges sociales	527 412	651 583	-124 170	-19,06
Amortissements et provisions	99 437	107 916	-8 479	-7,86
Autres charges	348	29	320	NS
Total charges d'exploitation	**25 124 124**	**23 176 160**	**1 947 964**	**8,41**
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 895 129	-519 376	3 414 505	-657,42
Charges financières	**402 915**	**833 705**	**-430 790**	**-51,67**
RESULTAT FINANCIER	-402 915	-833 705	430 790	-51,67
RESULTAT COURANT AVANT IMP	2 492 214	-1 353 081	3 845 295	-284,19
Produits exceptionnels	**33**	**184**	**-150**	**-81,83**
Charges exceptionnelles	**117**	**200 809**	**-200 692**	**-99,94**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-84	-200 625	200 542	-99,96
Participation des salariés aux résultats	116 121	-1 734	117 855	NS
Impôts sur les bénéfices	233 554		233 554	
BENEFICE OU PERTE	2 142 456	-1 551 972	3 694 428	-238,05

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABOKINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 12 620 231 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 142 456 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/05/2024 par le président

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	776			776
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	597 993			597 993
Immobilisations incorporelles	**598 768**			**598 768**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 382	450	388	37 444
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 873		4 356	168 517
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**210 255**	**450**	**4 744**	**205 961**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 080	2 529		32 609
Immobilisations financières	**30 080**	**2 529**		**32 609**
ACTIF IMMOBILISE	839 103	2 978	4 744	837 338

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		450	2 529	2 978
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**450**	**2 529**	**2 978**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 744		4 744
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**4 744**		**4 744**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**776**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	210 913	60 638		271 551
Immobilisations incorporelles	**210 913**	**60 638**		**271 551**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 213	4 591	271	14 533
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 728	34 208	4 356	136 580
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**116 940**	**38 799**	**4 627**	**151 113**
ACTIF IMMOBILISE	327 853	99 437	4 627	422 663

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 376 851 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 609		32 609
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	404 883	404 883	
Autres	2 601 325	2 601 325	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	338 035	338 035	
Total	**3 376 851**	**3 344 242**	**32 609**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	34 336
Etat - produits à recevoir	2 500
Total	**36 836**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 506 331,00 EURO décomposé en 506 331 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 04/10/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-1 551 972
Prélèvements sur les réserves	1 551 972
Total des origines	
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	506 331				506 331
Primes d'émission	101 624				101 624
Réserve légale	50 633				50 633
Réserves générales	4 323 176	-1 551 972		1 551 972	2 771 204
Résultat de l'exercice	-1 551 972	1 551 972	2 142 456	-1 551 972	2 142 456
Total Capitaux Propres	**3 429 793**		**2 142 456**		**5 572 249**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 047 982 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 635 139	1 125 847	1 509 292	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 592 569	3 592 569		
Dettes fiscales et sociales	436 137	436 137		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	384 137	384 137		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 047 982**	**5 538 690**	**1 509 292**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 187 971			
(**) Dont envers les associés	149 746			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	540 775
Fournisseurs - FNP CEE	981 354
Associés - intérêts courus	798
Dettes provis. pr congés à payer	64 651
Dettes provis. pr partic. salariés	116 121
Personnel - autres charges à payer	42 597
Charges sociales s/congés à payer	22 873
Charges sociales - charges à payer	26 263
Etat Charges à payer	13 539
Total	**1 808 972**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	338 035		
Total	338 035		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	33 474 735		33 474 735
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 732		5 732
TOTAL	33 480 467		33 480 467

Les certificats d'économie d'énergie sont constatés de la façon suivante :
• Certificats réputés « complet » mais non déposés au Pôle national des certificats d'économies d'énergie : Constatation du coût de revient des CEE (incluant coûts indirects) via la comptabilisation d'un « encours de production » (sans marge)

• Certificats déposés, et validés ou non par Pôle national des certificats d'économies d'énergie:
-Constatation en chiffre d'affaires si le volume est couvert par un contrat de vente existant au 31 décembre N, sous la forme d'une facture en cas de contrat de vente avec préfinancement ou via la comptabilisation d'une «Facture à Etablir »
-Constatation du coût de revient des CEE (incluant coûts indirects) via la comptabilisation d'un « encours de production » (sans marge) pour les volumes non couvert par un contrat de vente au 31 décembre N

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 19 090 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 492 214	233 554	2 258 660
+ Résultat exceptionnel	-84		-84
- Participations des salariés	116 121		116 121
Résultat comptable	**2 376 010**	**233 554**	**2 142 456**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SAS ABOKINE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACTIUM.

Intégration fiscale
ADEENA CAPITAL
17 place des Reflets
92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 882 698 400

Périmètre de consolidation
ACTIUM
21 Avenue George V
75008 PARIS
RCS PARIS 977 619 121

Autres informations

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	19	
Ouvriers		
Total	**36**	

Engagements de retraite

les engagements retraites n'ont pas été évalués pour cet exercice, ils étaient évalués à 36 502 € en 2022